

# LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU GRAND LYON

Le projet d'une ville est celui de ses habitants ! Comment, dans le domaine des déplacements domicile-école, peut-on appliquer le principe de la participation ?

## → LA PARTICIPATION : UN PRINCIPE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville durable n'a pas que des objectifs environnementaux

Le développement durable vise à articuler trois orientations fonctionnelles :

- La prudence environnementale
- L'équité sociale
- L'efficacité économique

Ces dimensions engendrent d'autres principes démocratiques tels que la responsabilité et la solidarité. Solidarité entre citoyens, entre riches et pauvres, entre générations, entre citoyens du monde...

## → SE DÉPLACER DANS LA VILLE DURABLE

Le transport durable se caractérise par son souci de :

- Ne pas polluer
- D'être économique
- D'intégrer les habitants dans sa réalisation
- De permettre à chacun de se déplacer

Le **Plan de Déplacements domicile-école** vise à favoriser les modes de transports doux sur les trajets domicile-école. En prenant en compte les situations antérieures et actuelles des déplacements autour d'une école particulière, ce plan étudie les possibilités de mettre en place des solutions alternatives à la voiture individuelle.

**C'est une démarche complètement partenariale**

Cette méthode implique la participation de tous les acteurs concernés à chaque stade de la réalisation : les parents, les enfants, les élus, le centre social, une association d'éducation à l'environnement, les riverains, l'équipe pédagogique de l'école...



### UN ACTEUR LOCAL EST :

- Un habitant
- Un acteur socio-économique
- Un utilisateur des lieux et des équipements : usager des transports en commun, consommateur d'eau, étudiant, client, employé, patient...
- Une association « territoriale » : associations d'habitants, de locataires, de commerçants, centre social...
- Une association à vocation thématique : association pour la promotion du vélo, association familiale, association de consommateurs, culturelle...
- Une institution ou organisme à vocation thématique : rectorat, police, office HLM, chambres consulaires...



# LA PARTICIPATION

**Le Grand Lyon a élaboré une charte de la participation, visant à établir 5 principes qui conduisent les projets en partenariat entre les acteurs locaux et l'agglomération.**

## → LES PRINCIPES DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION ET L'APPLICATION SUR LE TERRAIN

### LE PRINCIPE DE FINALITÉ

#### Quel est notre objectif et comment l'atteindre ?

Le Plan de Déplacements domicile-école est une méthode d'élaboration et de conduite d'un projet. Cette "recette méthodologique" a l'avantage d'être suffisamment souple pour s'intégrer au contexte et à l'histoire de chaque école. «Quels sont les moyens alternatifs à la voiture que l'on peut instaurer dans notre école, et comment ?» est la question à laquelle le Plan de Déplacements domicile-école répond.

Les solutions ne peuvent pas être imaginées par les élus seuls, l'implication des parents d'élève et des enseignants sera essentielle au succès du projet.

### LE PRINCIPE D'EFFICACITÉ

#### Il faut que ça marche !

Pour enrichir le contenu des projets, le Grand Lyon cherche à optimiser les expériences des Plans de Déplacements domicile-école menés. Pour cela, le Grand Lyon organise des rencontres entre les acteurs locaux, liant les initiatives et créant un "symposium" des expériences de chacun.

### LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

#### Ce ne sont pas toujours les mêmes qui commandent !

«La population est corresponsable et coproductrice de son environnement quotidien» (article 2, chapitre 4, p.17). Elle doit alors être partie prenante de l'activité qui améliorera sa qualité de vie.

Il est important de rappeler que les parents qui participent à un Pédibus® ne sont pas des bénévoles qui rendent service aux autres, mais ils sont des volontaires participant à un échange de services.

### LE PRINCIPE D'ADAPTABILITÉ

#### Chaque projet est unique

On ne peut pas se passer du contexte de chaque école pour réussir un Plan de Déplacements domicile-école. Chaque expérience est unique, et doit être partagée, pour aider au mieux les suivants qui s'engageront dans cette voie.

### LE PRINCIPE DE PROGRESSIVITÉ

#### Et si ça ne fonctionne pas tout de suite, il faut regarder pourquoi et adapter.

Le plan de déplacements domicile-école est une méthode souple qui prend en compte le contexte et l'histoire de l'école. Elle laisse une part à un "retour d'expérience", pour intégrer des changements qui leveront les obstacles identifiés.

La durabilité signifie que les idées doivent évoluer avec leur temps. Un bon moyen ne fixe pas les choses une fois pour toute.

## CONTACTS

### Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération

Mission Concertation  
20, rue du Lac, BP3103  
69399 Lyon cedex 03  
tél : 04 78 63 45 13,  
fax : 04 78 63 48 80

### CHARTER DE PARTICIPATION : [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)

### DÉVELOPPEMENT DURABLE : [www.agora21.org](http://www.agora21.org) [www.environnement.gouv.fr/](http://www.environnement.gouv.fr/)



# VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

**Le développement durable est devenu un objet de politique publique. Les transports sont concernés par ces nouveaux objectifs, car ils se trouvent au centre de préoccupations telles que la santé, l'économie, ou la justice sociale.**

## → LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

En 1987, la commission mondiale pour l'environnement et le développement, dite Brundlandt, du nom de sa présidente, a donné une définition du développement durable. Il s'agit d'un développement « qui permet à toutes les populations vivant actuellement sur Terre de satisfaire leurs besoins sans compromettre les possibilités des générations futures ».

## → LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES TRANSPORTS ?

Le transport est un émetteur de gaz à effet de serre. L'Europe est responsable de 14% des émissions de dioxyde de carbone (CO2) dans le monde. Le trafic est à l'origine de 30% de ces émissions.

Les déplacements et leurs impacts se traduisent en termes de pollution atmosphérique, de qualité de vie et de santé publique (voir plan national de santé-environnement). Pour absorber les 20 tonnes de CO2 émis par année scolaire pour une seule école par les trajets domicile-école, il faudrait planter 6700 arbres.

## → CHIFFRES CLÉS

**Déplacements domicile-école des 5-14 ans sur le Grand Lyon :**

**Hausse des déplacements en voiture et baisse des déplacements à pied**

- Près de 80% des déplacements domicile-école se faisaient à pied en 1976, contre seulement 60% en 1995. La part de la voiture est passée, elle, de 13% à 29% en 20 ans.

**Obésité des enfants :**

- En France 14% des enfants sont en surpoids
- Entre 1988 et 1993, le nombre d'enfants obèses, de 4 à 5 ans, a augmenté significativement dans certaines régions françaises, passant de 1,8 à 4,9%
- Aujourd'hui 12% des enfants sont obèses en France : une fréquence qui a été multiplié par deux en 15 ans.

(source : Centre de recherche et d'information nutritionnelles <http://www.cerim.org/default.asp>)

## IMPACTS DES DÉPLACEMENTS DOMICILE ÉCOLE



### ALLER À L'ÉCOLE EN VOITURE

Tous les jours, aux heures de pointe, les déplacements en voiture sont producteurs des mêmes nuisances :

- bruit,
- congestion dangereuse aux abords des écoles,
- manque d'activité physique pour les enfants,
- occupation sauvage de l'espace...



### ALLER À L'ÉCOLE À PIED OU EN VÉLO

C'est :

- moins de voitures devant l'école,
- moins de pollution,
- moins de bruit,
- l'apprentissage de la rue,
- plus de convivialité,
- une activité physique pour les enfants et les accompagnateurs.

## → « ENFANTS COLIS », « PARENTS TAXIS » !

Le phénomène des « parents-taxis » (conduite des enfants à l'école, aux activités sportives ou artistiques) contribue à générer des nuisances spécifiques.

De plus, cela met « une voiture dans la tête » de nos enfants qui n'apprennent plus à se déplacer autrement.



Chapel Hill, Caroline du Nord, USA.  
Photographie - Mark Dessauer  
Source : [www.iwalktoschool.com](http://www.iwalktoschool.com)

# MOBILITÉ DURABLE

## LE TRANSPORT DURABLE

### Environnement

- Il limite les émissions et les déchets, de manière à ce que ceux-ci ne dépassent pas la capacité de la planète à les absorber.
- Il utilise des sources d'énergie qui sont renouvelables ou inépuisables,
- Il permet la réutilisation ou le recyclage des composants des véhicules, de matériaux employés dans les infrastructures et les véhicules.
- Il minimise l'usage des terres.
- Il limite la pollution par le bruit, dans la mesure de ce qui est supportable par les citoyens.
- Il utilise les sols d'une manière qui a peu, ou pas, d'impact sur l'intégrité des écosystèmes.

### Social

- Il permet aux individus et aux sociétés de satisfaire leurs principaux besoins de déplacements d'une manière plus sécurisée, et compatible avec la santé des humains et des écosystèmes, de façon équitable entre les générations.
- Tous les citoyens jouissent de la même accessibilité aux biens, aux services et aux activités. C'est le cas des personnes désavantagées sur le plan économique, ou celles qui font face à des déficiences physiques.

### Economie

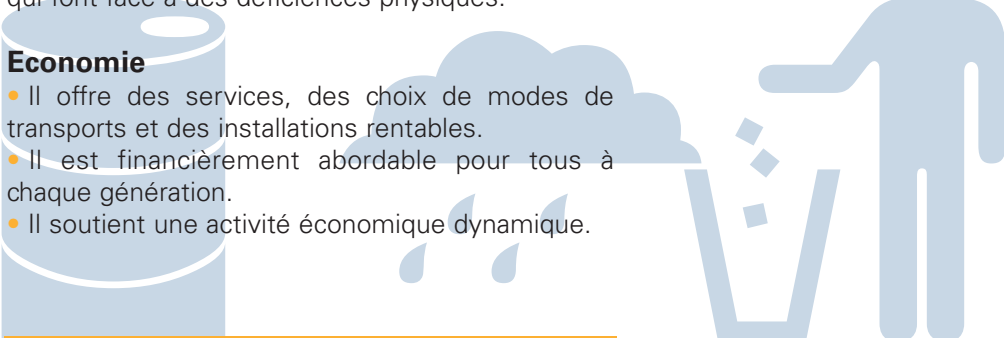
- Il offre des services, des choix de modes de transports et des installations rentables.
- Il est financièrement abordable pour tous à chaque génération.
- Il soutient une activité économique dynamique.

### Gouvernance

La gouvernance vise à impliquer l'ensemble des citoyens dans les prises de décisions locales. Le transport durable concerne tout le monde et c'est donc à chacun d'entre nous d'agir pour le développer et le pérenniser.

### Et la culture ?...

...Cinquième pilier du développement durable ? Sur la base des valeurs et des normes qui sont transmises (la culture au sens de civilisation), ou dans des manifestations ponctuelles (exposition de dessins d'enfants sur les transports), le développement durable est culturel.



### ON PEUT CONSIDÉRER ALORS COMME DURABLES :

- les modes de transport non-motorisés: la marche, le vélo...
- les transports collectifs : bus, métro, tram...
- le covoiturage
- le car sharing ou voiture à temps partagé
- les combinaisons entre plusieurs modes de transport appelé intermodalité.

# MOBILITÉ DURABLE

## LES MODES DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU DOMICILE À L'ÉCOLE

**Le Plan de Déplacements Domicile-Ecole permet d'organiser l'accès à l'école, adapté à la demande et aux besoins des écoliers, de leurs parents et voire même de leurs enseignants. Il satisfait les objectifs de développement durable, en visant l'instauration de pratiques de déplacements pérennes plus sûres, plus respectueuses, en un mot plus écomobiles.**

Agir sur les déplacements Domicile-Ecole, c'est agir pour une mobilité durable avec différentes solutions :

- **Le Pédibus® ou l'autobus cycliste** fonctionnent sur le même principe qu'un autobus. A tour de rôle, des parents conduisent, à pied ou à vélo, un groupe d'enfants vers l'école tout en faisant des arrêts sur le trajet pour récupérer les enfants qui rejoignent le convoi. Plusieurs lignes desservent une même école.

- **Aller à pied plutôt qu'en voiture** : chaque parent peut accompagner à pied, de façon individuelle ses enfants à l'école.

- **Les transports en commun** : les déplacements peuvent s'articuler avec bus, métro ou tramway. Plusieurs enfants peuvent ensemble voyager, commencer ou finir leur trajet jusqu'à l'école. Là encore les enfants sont accompagnés à tour de rôle par des parents solidaires.

- **Le covoiturage** : le principe est de conduire, au sein d'une même voiture, le maximum de passagers dont les trajets sont les mêmes. Les familles qui habitent loin de l'école peuvent à tour de rôle conduire les enfants, si l'automobile ne peut pas être remplacée par un autre mode de transport.



### → DES AVANTAGES CERTAINS

#### > Lutter contre la pollution

L'état de la circulation (embouteillages, conduites agressives) favorise la production de gaz polluants. Etant donné que le premier kilomètre parcouru en voiture est le plus polluant (le moteur doit « chauffer »), et que les trajets Domicile-Ecole représentent des distances courtes, la baisse des trajets en voiture limite, de façon non négligeable, la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre.

#### > Une activité physique

La marche ou le vélo, c'est une activité physique qui profite aussi bien aux enfants qu'aux accompagnateurs. **L'Organisation Mondiale de la Santé recommande en effet de pratiquer une demi-heure par jour, une activité physique modérée.**

L'écomobilité est un moyen efficace de lutter contre l'obésité.

#### > Sécurité routière

Aller tous les jours à l'école, à pied ou en vélo, permet aux enfants d'acquérir le bon comportement à avoir dans la rue : respecter les sens de circulation, apprendre à traverser...

#### > De véritables économies

La marche et le vélo sont d'excellents moyens de transports durables pour se rendre à l'école et demandent un investissement financier minimal : une paire de chaussures ou un vélo. Rien de comparable avec les dépenses qu'occasionnent une voiture : l'achat, l'assurance, l'entretien et le combustible.

Le covoiturage permet aussi de faire des économies de combustible.

#### > Un gain de temps

Le principe de solidarité et d'échange de services permet aux parents solidaires de n'effectuer plus que quelques trajets Domicile-Ecole par semaine ou par mois, au lieu des trajets quotidiens.

#### > Un temps de qualité

Marcher c'est aussi prendre le temps de penser, de réciter ses leçons, de passer du temps avec ses copains d'école, d'être plus autonome...



# MOBILITÉ DURABLE

## > Un acte citoyen

Le Plan de Déplacements Domicile-Ecole se base sur une démarche participative. Dès le départ, les différents acteurs sont associés au projet : les parents, les enfants, les enseignants, les habitants du quartier, les élus, les techniciens de la commune... Les expériences ont révélé que le Pédibus ® et l'autobus cycliste sont bien plus qu'un moyen technique. Ils aident chacun à se comporter en acteur et non en consommateur, chacun à sa manière remplit son rôle de citoyen.

## > Un quartier vivant

Se déplacer autrement qu'en voiture permet de profiter différemment de la ville : les enfants et leurs parents redécouvrent leur quartier. Le commerce de proximité pourra voir sa fréquentation augmenter.

## > Des réflexes écomobiles

Les enfants sont les futurs adultes de demain et en utilisant l'écomobilité, ils ne font qu'intégrer un mode de transport qui leur paraîtra la façon « naturelle » de se déplacer. L'apprentissage de « réflexes écomobiles » se situe dès le plus jeune âge.

**« Il est beaucoup plus facile de créer des représentations à un âge jeune que d'entreprendre de les changer à l'âge adulte », déclare Marie-Axelle Granié (chercheuse à l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité).**

Les enfants sont aussi les meilleures ambassadeurs de l'écomobilité auprès des parents et de leurs grands parents.

## LE GRAND LYON ET LA MOBILITÉ DURABLE

En juin 2002, une semaine expérimentale "Marchons ensemble vers l'école" a été organisée. Quatre lignes d'autobus pédestre le Pédibus ® ont été organisées par les parents pour accompagner à pied en groupe les enfants vers l'école.

Le service Déplacements de la Ville de Lyon a apporté un soutien opérationnel.

A la rentrée 2002-2003, les parents ont décidé de pérenniser le fonctionnement des lignes de Pédibus ®.

En 2003, la participation au programme européen (coordonné en Rhône-Alpes par Rhône-Alpes Énergie) "Provider" a permis au Grand Lyon de réaliser trois Plans de Déplacements domicile-école à Villeurbanne, à Saint Genis les Ollières et à Feyzin.

Le site internet [allerverslecole.net](http://allerverslecole.net) permet à chaque école inscrite d'échanger leurs expériences de nouveaux modes de déplacements, pour réduire le trafic automobile, améliorer l'environnement et favoriser le mieux-être ensemble.

## CONTACTS

### Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération

Mission Concertation  
20, rue du Lac BP3103  
69399 Lyon cedex 03  
tél 04 78 63 45 13 - fax 04 78 63 48 80

### DÉVELOPPEMENT DURABLE :

[www.agora21.org](http://www.agora21.org)  
[www.environnement.gouv.fr/](http://www.environnement.gouv.fr/)

### Plan national Santé environnement

[www.afsse.fr/documents/Rapport\\_Final\\_PNSE.pdf](http://www.afsse.fr/documents/Rapport_Final_PNSE.pdf)

### AFSSE (Agence française de sécurité sanitaire environnementale)

[www.afsse.fr/](http://www.afsse.fr/)

### Centre de recherche et d'information nutritionnelles

<http://www.cerim.org/default.asp>

### CHARTRE DE PARTICIPATION :

[www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)

# LES DÉPLACEMENTS DOUX DANS LE GRAND LYON

Le Grand Lyon veut donner les moyens aux habitants de profiter différemment de la ville. Aménager la ville pour un véritable partage de l'espace public qui laisse de la place au piéton et au cycliste pour se réappropriier la rue ; c'est l'un des enjeux majeurs des modes de déplacements doux au Grand Lyon. **Respirez, vous pouvez marcher !**

## → MODE DOUX, MODE DUR ?

Mode doux ? La marche à pied, le vélo, les rollers, ou la trottinette... Des modes de transports non motorisés et non polluants qui peuvent devenir un réflexe et faire oublier l'utilisation systématique de la voiture individuelle, pour nos déplacements quotidiens de faibles distances.

Le Plan de Déplacements Domicile-Ecole est inscrit dans la révision du Plan de Déplacements Urbains du Grand Lyon.



## → CONCRÈTEMENT, DANS LE GRAND LYON

Le Grand Lyon a élaboré le Plan de Développement des Modes de Déplacements doux.

Deux grands types d'actions sont en cours de réalisation :

- Mise en place d'un **réseau** lisible, continu et pratique de liens urbains favorisant les modes de déplacement doux.
- Mise en place des **services** favorisant le développement de l'usage des deux roues.

## → vélo'v AU GRAND LYON



• Dans le cadre de sa politique de développement des modes de déplacements doux, le Grand Lyon a ouvert depuis mai 2005 un nouveau service, simple et pratique pour tous vos trajets en ville : **vélo'v**.

• Unique en Europe à une telle échelle, le service **vélo'v** est composé d'un parc de 2000 vélos en "libre service" à Lyon et à Villeurbanne sur près de 200 stations.

• Les stations-vélos vont permettre à chacun de trouver un vélo près de chez soi.

• Ce vaste système de "vélos partagés" sera équilibré grâce à un dispositif logistique de surveillance et d'entretien permettant de garantir une bonne accessibilité du service public.

• Pour les trajets les plus longs, il sera possible de combiner transports en commun et vélos. Le maillage des stations-vélos a en effet été conçu pour être complémentaire du réseau TCL de l'agglomération



pour tout savoir sur **vélo'v**

consulter le site internet [www.velov.grandlyon.com](http://www.velov.grandlyon.com)

téléphoner au numéro vert  **0 800 08 35 68**

# DÉPLACEMENTS

## CIRCULER EN VÉLO... C'EST POSSIBLE

### → LES RÉSEAUX JAUNES ET VERTS DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

**Le réseau jaune** : il consiste à renforcer le maillage des bandes cyclables sur l'ensemble de l'agglomération. Deux millions d'euros par an y seront consacrés.

**Le réseau vert** : il est constitué de nouveaux axes forts, Est-Ouest et Nord-Sud, sur l'agglomération. Les aménagements réalisés seront plus sécurisés et inciteront à réduire fortement la vitesse automobile : pistes cyclables, voies vertes ou zones 30. Il vise deux objectifs :

#### 1 - La mise en relation :

- Des centralités : de l'agglomération, des villes, des quartiers
- Des espaces verts, des grands parcs et des espaces naturels
- Des éléments patrimoniaux.

#### 2 - La qualité d'environnement et d'animation urbaine :

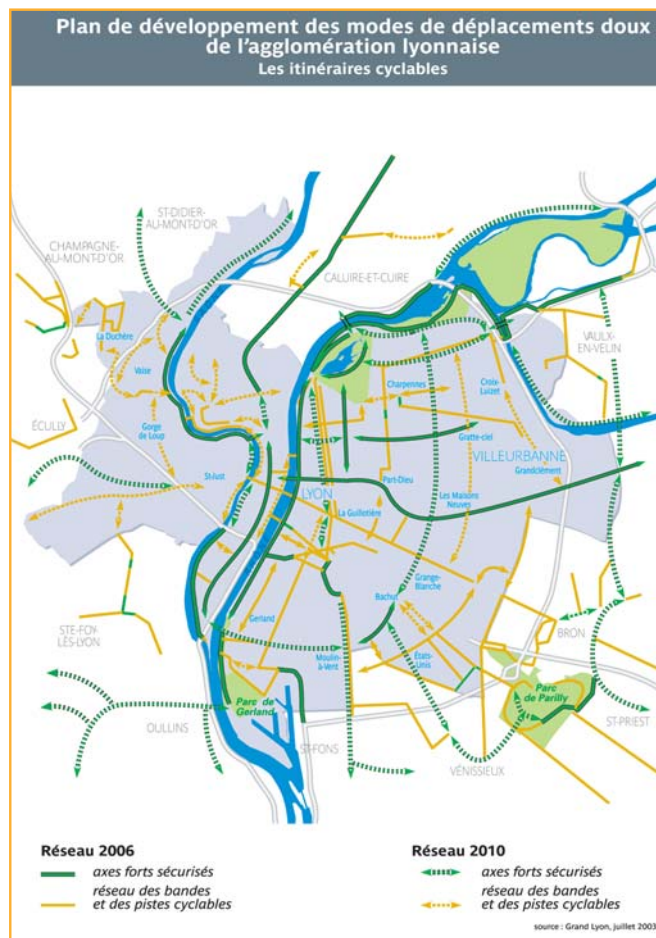
- Application de la charte piétons
- Non mixité des aménagements vélos / piétons
- Revêtement adapté à chaque usager : aménagements des bords du Rhône.

### → LES SERVICES

Les services visent à faciliter l'usage du vélo et tous les petits agréments qui vont avec le deux roues :

- **Le stationnement des vélos** : 500 arceaux installés par an, parking relais sécurisé et fermé, parking pour le stationnement de longue durée de jour et de nuit.
- **L'entretien** des vélos, des rollers par le biais des vélostations qui réparent, prêtent, stationnent et mettent en consigne.
- **L'information sur l'accès aux services** : cartographie du réseau cyclable et localisation des services dans l'agglomération, itinéraires de promenade à pied, sorties à vélos ou en rollers...

- **L'animation et la communication autour des services** : initiation au vélo en ville, incitation à l'usage des modes doux... Une active collaboration entre les associations et le Grand Lyon et la mise en place d'un lieu d'informations et d'échanges sur les modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture.



### CONTACTS GRAND LYON

20, rue du Lac 69003 Lyon  
Tel : 04 78 63 40 40  
Florence Larcher - Espace Public  
flarcher@grandlyon.org

### Documentation du Grand Lyon :

« Déplacements, nous changeons d'ère ! »

www.millenaire3.com  
www.grandlyon.com